REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25680150700037 COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Syndicat mixte BUDGET GENERAL SM MARKSTEIN

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE SAINT-AMARIN

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET: SYND.MIX.MARKSTEIN ASSAI. (2)

ANNEE 2020

⁽¹⁾ Complèter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales Modalités de vote du budget 4 II - Présentation générale du compte administratif A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 7 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9 10 B2 - Balance générale du budget - Recettes III - Vote du compte administratif A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 12 13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles IV - Annexes A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 16 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 17 20 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 21 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 22 A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 24 25 A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 26 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 27 28 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 29 A3.2 - Etalement des provisions A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 30 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 31 32 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 33 A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 34 A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 35 A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet Sans Objet A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement 36 A6 - Etat des charges transférées 37 A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 38 A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 39 A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties A8.3 - Opérations liées aux cessions 40 A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 41 42 A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties A10 - Etat des travaux en régie 43 B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 45 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 46 B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 47 48 B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé 49 50 B1.6 - Etat des autres engagements donnés 51 B1.7 - Etat des engagements recus B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 52 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 53 C - Autres éléments d'informations 54 C1.1 - Etat du personnel 56 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 57 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) 58

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 60

59

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II.
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

	= 1	DE	PENSES	R	ECETTES	SOLDE	D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	A	159 838,72	G	203 732,68	G-A	43 893,96
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	71 643,20	н	114 016,83	н-в	42 373,63

AV CONTRACTOR OF THE PROPERTY			3.0		
REPORTS DE	Report en section d'exploitation (002)	С	0,00 (si déficit)	1	66 771,92 (si excédent)
L'EXERCICE N-1	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	56 886,54 (si excédent)

		=	
	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= 231 481,92	Q= G+H+I+J 441 407,97	=Q-P 209 926,05

	Section d'exploitation	E	0,00	к	0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

		DEPE	NSES	RECI	ETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E	159 838,72	= G+I+K	270 504,60	110 665,88
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	71 643,20	= H+J+L	170 903,37	99 260,17
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	231 481,92	= G+H+I+J+K+L	441 407,97	209 926,05

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL	DE LA SECTION D'EXPLOITATION	Е 0,00	к 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

BUDGET GENERAL SM MARKSTEIN - SYND.MIX.MARKSTEIN ASSAI. - CA - 2020

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

⁽²⁾ Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatèes et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des

⁽²⁾ Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondant en depenses, aux dépenses engagees non mandatées et noi rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emplo	yés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
011	Charges à caractère général	42 910,00	16 342,52	0,00	0,00	26 567,48
012	Charges de personnel, frais assimilés	57 850,00	34 654,50	0,00	0,00	23 195,50
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
Т	otal des dépenses de gestion courante	100 960,00	50 997,02	0,00	0,00	49 962,98
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Tota	Il des dépenses réelles d'exploitation	101 460,00	50 997,02	0,00	0,00	50 462,98
023	Virement à la section d'investissement (4)	58 049,42				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	108 841,70	108 841,70			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Tota	l des dépenses d'ordre d'exploitation	166 891,12	108 841,70			58 049,42
	TOTAL	268 351,12	159 838,72	0,00	0,00	108 512,40
D 00	Pour information 2 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé		Crédits emplo	yés (ou restant à	employer)	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 000,00	3 153,48	0,00	0,00	1 846,52
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	124 936,00	124 936,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	4 000,00	0,00	0,00	-4 000,00
- 59	Total des recettes de gestion courante	129 936,00	132 089,48	0,00	0,00	-2 153,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Tot	al des recettes réelles d'exploitation	129 936,00	132 089,48	0,00	0,00	-2 153,48
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	71 643,20	71 643,20			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Tota	al des recettes d'ordre d'exploitation	71 643,20	71 643,20			0,00
	TOTAL	201 579,20	203 732,68	0,00	0,00	-2 153,48
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	66 771,92				

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crèdits ouverts desquels il convient de soustraire les crèdits employès.
(2) Si la règie applique le règime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles	127 309,59	0,00	0,00	127 309,59
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	157 309,59	0,00	0,00	157 309,59
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectatº (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	157 309,59	0,00	0,00	157 309,59
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	71 643,20	71 643,20		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	71 643,20	71 643,20		0,00
	TOTAL	228 952,79	71 643,20	0,00	157 309,59
D 001	Pour information Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 175,13	5 175,13	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectate (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	5 175,13	5 175,13	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes réelles d'investissement	5 175,13	5 175,13	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	58 049,42			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	108 841,70	108 841,70		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Tota	I des recettes d'ordre d'investissement	166 891,12	108 841,70		58 049,42
	TOTAL	172 066,25	114 016,83	0,00	58 049,42
R 001	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	56 886,54			

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employès.
(2) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	16 342,52		16 342,52
012	Charges de personnel, frais assimilés	34 654,50		34 654,50
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	108 841,70	108 841,70
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation - Total	50 997,02	108 841,70	159 838,72

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
	(#)
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	159 838,72

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 14	Subventions d'investissement Prov. Réglementées, amort. dérogatoires	0,00	71 643,20 0,00	71 643,20 0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement -Total	0,00	71 643,20	71 643,20

	•
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	71 643,20

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la règie applique le règime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 153,48		3 153,48
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	124 936,00		124 936,00
75	Autres produits de gestion courante	4 000,00		4 000,00
76 77 78 <i>79</i>	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 0,00 0,00	0,00 71 643,20 0,00 0,00	0,00 71 643,20 0,00 <i>0,00</i>
,,	Recettes d'exploitation – Total	132 089,48	71 643,20	203 732,68

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	66 771,92
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	270 504,60

Opérations d'ordre INVESTISSEMENT Opérations réelles (1) TOTAL 10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106) 5 175,13 0,00 5 175,13 0,00 13 Subventions d'investissement 0,00 0,00 Prov. Réglementées, amort. dérogatoires 0,00 0,00 14 15 Provisions pour risques et charges (4) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) 18 Comptes liaison : affectat° BA, régies 0,00 0,00 20 Immobilisations incorporelles(5) 0,00 0,00 0,00 21 Immobilisations corporelles(5) 0,00 0,00 0,00 Immobilisations reques en affectation(5) 0,00 0.00 0,00 22 23 Immobilisations en cours(5) 0,00 0,00 0,00 0,00 Participations et créances rattachées 0,00 0,00 26 27 Autres immobilisations financières 0,00 0,00 0,00 108 841,70 108 841,70 28 Amortissement des immobilisations 0,00 0,00 29 Dépréciation des immobilisations (4) Dépréciat° des stocks et en-cours (4) 0,00 0,00 39 0.00 0,00 0,00 45... Opérations pour compte de tiers (6) 481 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 108 841,70 114 016,83 5 175,13 Recettes d'investissement - Total

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	56 886,54
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
	# (
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	170 903,37

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires. Voir liste des opérations d'ordre.

Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

Hors chapitres « opérations d'équipement ».

Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits emplo	yés (ou restant	77.5	
art (1)	55000	ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général (2) (3)	42 910,00	16 342,52	0,00	0,00	26 567,48
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	5 000,00	2 910,00	0,00	0,00	2 090,00
6062	Produits de traitement	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6135	Locations mobilières	3 000,00	850,44	0,00	0,00	2 149,56
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 500,00	444,00	0,00	0,00	1 056,00
61523	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	360,00	0,00	0,00	4 640,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	8 640,96	0,00	0,00	-3 640,96
6156	Maintenance	15 000,00	55,40	0,00	0,00	14 944,60
6262	Frais de télécommunications	3 000,00	2 352,50	0,00	0,00	647,50
6287	Remboursements de frais	2 910,00	0,00	0,00	0,00	2 910,00
6288	Autres	0,00	729,22	0,00	0,00	-729,22
012	Charges de personnel, frais assimilés	57 850,00	34 654,50	0,00	0,00	23 195,50
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	27 850,00	27 850,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	30 000,00	6 804,50	0,00	0,00	23 195,50
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
658	Charges diverses de gestion courante	200,00	0.00	0,00	0,00	200,00
-	AL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	100 960,00	50 997,02	0,00	0,00	49 962,98
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	101 460,00	50 997,02	0,00	0,00	50 462,98
023	Virement à la section d'investissement	58 049,42				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	108 841,70	108 841,70			0,00
6811	Dot, amort, Immos incorp. et corporelles	108 841,70	108 841,70			0,00
тот	TAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	166 891,12	108 841,70			58 049,42
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	166 891,12	108 841,70			58 049,42
	AL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	268 351,12	159 838,72	0,00	0,00	108 512,40
	Pour information 102 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Dolan da oaloan aco lotte da comp.	
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 41.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

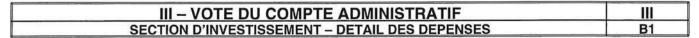


Chap/	Libellé (1)		Crédits emplo	yés (ou restant	à employer)	
art(1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 000,00	3 153,48	0,00	0,00	1 846,52
701241	Redevance pollution d'origine domestique	5 000,00	3 153,48	0,00	0,00	1 846,52
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	124 936,00	124 936,00	0,00	0,00	0,00
747	Subv. et participat° collectivités	124 936,00	124 936,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	4 000,00	0,00	0,00	-4 000,00
7588	Autres	0,00	4 000,00	0,00	0,00	-4 000,00
TOTA	L = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	129 936,00	132 089,48	0,00	0,00	-2 153,48
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
8.	TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	129 936,00	132 089,48	0,00	0,00	-2 153,48
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	71 643,20	71 643,20			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	71 643,20	71 643,20			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	71 643,20	71 643,20			0,00
	L DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	201 579,20	203 732,68	0,00	0,00	-2 153,48
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	66 771,92				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

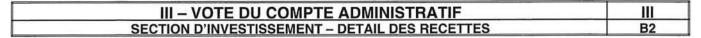
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle a opté pour les provisions budgétaires.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
2031	Frais d'études	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	127 309,59	0,00	0,00	127 309,59
21311	Bâtiments d'exploitation	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	27 309,59	0,00	0,00	27 309,59
2154	Matériel industriel	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
22	Immobilisations recues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	157 309,59	0,00	0,00	157 309,59
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Т	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	157 309,59	0,00	0,00	157 309,59
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	71 643,20	71 643,20		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	71 643,20	71 643,20		0,00
139111	Sub, équipt cpte résult. Agence de l'eau	20 204,10	20 204,10		0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	5 040,00	5 040,00		0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	6 496,00	6 496,00		0,00
13913	Sub, équipt cpte résult. Départements	1 455,00	1 455,00		0,00
13915	Sub. équipt cpte résult.Groupements	14 492,00	14 492,00		0,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	4 309,53	4 309,53		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	19 646,57	19 646,57		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	71 643,20	71 643,20		0,00
T	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	228 952,79	71 643,20	0,00	157 309,59
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la règie.
 Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la règie applique le règime des provisions budgétaires.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 175,13	5 175,13	0,00	0,00
10222	FCTVA	5 175,13	5 175,13	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	5 175,13	5 175,13	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	5 175,13	5 175,13	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	58 049,42			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	108 841,70	108 841,70		0,00
28031	Frais d'études	4 621,70	4 621,70		0,00
28128	Aménagement Autres terrains	635,08	635,08		0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	34 414,95	34 414,95		0,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	127,54	127,54		0,00
281532	Réseaux d'assainissement	25 332,93	25 332,93		0,00
281562	Service d'assainissement	39 209,50	39 209,50		0,00
28181	Installations générales, agencements	4 500,00	4 500,00		0,00
тот	TAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	166 891,12	108 841,70		58 049,42
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	166 891,12	108 841,70		58 049,42
T	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	172 066,25	114 016,83	0,00	58 049,42
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	56 886,54			

Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 Les comptes 15...2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la règie applique le règime des provisions budgétaires.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

BUDGET GENERAL SM MARKSTEIN - SYND.MIX.MARKSTEIN ASSAI. - CA - 2020

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

		IV - ANNEXES				2
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DET	N – ETAT DE	LA DETTE - DETAI	TTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	TRESORERIE		A1.1
	A1.1	A1.1 – DETAIL DES CRED	L DES CREDITS DE TRESORERIE (1)	IE (1)		
1,000	Date de la			Montant des ren	Montant des remboursements N	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dù au 31/12/N
51921 Avances de trêsorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trèsorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trêsorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerle ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerle ou la date de la décision de l'ordonnateur de résorerle sur ligne de trésorerle sur ligne de trésorer es sont comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de trage sur ligne de trésorerle pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de trage sur ligne de trésorerle pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de trage sur ligne de trésorerle pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tresorerle pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de trèsorerle pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66110 et trèsorerle pour les destants de la compte 6610 et trèsorerle pour les des l'appears de la compte 6610 et trèsorerle pour les destants de la compte 6610 et trèsorerle pour les de la compte 6610 et trèsorerle pour les de la compte 6610 et de l'appears de la compte 6610 et de la compte 6618.

2	A1.2
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts et	dettes à l'ori	Emprunts et dettes à l'origine du confrat							
1000000			Date	0.000				Taux initial	ittal		civid		Possibilité	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numèro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé	gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					00'0									
164 Emprunts auprès					00'0									
d'etablissement de crédit (Total) 1641 Emprunts en euros (total)					00'0									
1643 Emprunts en devises (total)					00'0									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					00'0									
165 Dèpôts et cautionnements reçus (Total)					00'0									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					00'0									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					00'0									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					00'0									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					00'0									
1681 Autres emprunts (total)					00'0									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					00'0									
1687 Autres dettes (total)					00'0							la v		
Total général					00'0									

(1) Si un emprunt donne lleu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

BUDGET GENERAL SM MARKSTEIN - SYND.MIX.MARKSTEIN ASSAI. - CA - 2020

- (2) Nominal: montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'interêt : F : fixe : V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 - (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements: A: annuelle; M: mensuelle, B: bimestrielle, S: semestrielle, T: trimestrielle, X autre.
 (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catègorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (ct. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

2	A1.2
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

					Emp	orunts et de	Emprunts et dettes au 31/12/N					
			Catónorio			•	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numèro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dù au 31/12/N	Durée Ty résiduelle ((en ta années) (1	Type de lı taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intèrêt (15)	Intérèts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1641 Emprunts en euros (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1643 Emprunts en devises (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trèsorerie (total) (9)	1111	00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1678 Autres emprunts et dettes (total)		00'0		0,00					00'0	00'0	00'0	00'0
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		00'0		0,00					00'0	00'0	00'0	00'0
1681 Autres emprunts (total)		00'0		0,00					00'0	00'0	00'0	00'0
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1687 Autres dettes (total)		00'0		0,00					00'0	00'0	00'0	00'0
Total général		00'0		0,00					00'0	00'0	00'0	00'0

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de complèter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Calégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'interêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage). (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁵⁾ II s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'anticle 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts deventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEAES	≥
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

bar t de n le ital ant		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0	00'0
% par type de taux selon le capital restant dû													00'0
Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas êchéant) (11)		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0)'0
Intèrèts payès au cours de l'exercice (10)		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0	00'0
Niveau du taux au 31/12/N (9)													
Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)													
Coût de sortie (7)		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0	00'0
Taux maximal (6)													
Taux minimal (5)													
Dates des périodes bonifiées													
Durée du contrat			9										
Type d'indices (4)													
Capital restant dù au 31/12/N (3)		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0	00'0
Nominal (2)		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0	00'0
Organisme prêteur ou chef de file													
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus èlevé (Pour chaque ligne, indiquer le numèro de contrat) (1)	Echange de taux, taux variable simple platonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)	TOTAL (A)	Barrière simple (B)	TOTAL (B)	Option d'échange (C)	TOTAL (C)	Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)	TOTAL (D)	Multiplicateur jusqu'à 5 (E)	TOTAL (E)	Autres types de structures (F)	TOTAL (F)	TOTAL GENERAL

⁽¹⁾ Repartir les emprunts selon le type de structure de taux (de. A à F selon la classification de la charte de bonne condulte) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prèt sur toute la durièe du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : Indiquer le montant de l'Indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 et des intérêts èventuels dus au titre du contrat d'échange et complabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPABITITION DE L'ENCOURS
--

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

		AI.4 - ITPOLO		GIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	URS (1)		
<u>e</u>	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure			ces indices		est un indice hors zone euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
de taux structure contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
unique). I aux variable simple platonne (<i>cap</i>) ou encadre (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
2 th 11-11-11-11 (A)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(b) Muttiplicateur jusqu'a 5 ; muttiplicateur jusqu'a 5 capé	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Montant en euros	00'0	0,00	0,00	0,00	00'0	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						00'0
	Montant en euros						00'0

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

2
IV – ANNEXES

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture Réference de Capital restant Date de fin Organism	Emprunt couvert		Instrument	Instrument de couverture				
Réference de Capital restant Date de fin l'emprunt couvert dù au 31/12/N du contrat 0,00 0,00		N established			Périodicité		Primes éventuelles	ntuelles
	al restant Date de fin Organisme Type de couverture du contrat co-contractant (3)		Notionnel de Date de débu	Date de début Date de fin du contrat du contrat	de règlement des Intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes repues pour la vente d'obtion
	00'00		00'0			00'0	00'0	00'0
	00'0		00'0			00'0	00'0	00'0
Taux complexe (total) (2)	00'0		00'0			00'0	00'0	00'0
Total 0,00	00'0		00'0			00'0	00'0	00'0

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérèts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

2	Δ1 ξ
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

				Effet de l'	Effet de l'instrument de couverture	ure			
(Pour channe lione incliner le		Taux payé	ıyê	Taux reçu (7)	(2)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)	nt (8)
numêro de contrat)	neterence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération Après opération de couverture	operation
Taux fixe (total)						00'0	00'0	10000000	
Taux variable simple (total)						00'0	00'0		
Taux complexe (total) (2)						00'0	00'0		
Total						00'0	00'0	0	

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ A complèter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catègorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

	_
N	A1.6
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

	8	-									Ī					
Emprunts (2)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du	Organisme	Capital restant	Capital	Durée	Pério- dicité des rem-	Carac	Caractéristiques du taux	np se	Coût d	Coût de sortie (10)	Annuité de	Annuité de l'exercice	ICNE de
(Four chaque lighe, indiquer le numero de confrat)	Année	Profil (5)	refinance- ment	preteur ou chet de file	độ	réamenagé	residu- elle	bour- se- ments (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					00'0	00'0							00'0	0,00	00'0	00'0
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					00'0	00'0								0,00	00'0	00'0

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/168 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractèristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres a preciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intèrèt : F : lixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) II s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE 1'ANNEF N	2	FN A17
	IV – ANNEXES	

A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

i l'exercice (s'Il y a u)		Capital	00'0	
Annulte payée dans l'exercice (s'Il y a lieu)		Intérèts	00'0	
	- Paris	l'exercice	00'0	
	Confed sections	du au 31/12/N	00'0	
rofil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Contrat		
Profil d'amortissement et pérfodicité de remboursement (6)		Contrat		
Inal		Contrat renègocie (5)	00'0	
Nominal		Contrat initial	00'0	
Taux act.				
	Contrat renègocié Index (4)			
Taux (2)	٥	Type de taux (3)		
Tar		Taux act.		
	Contrat initial	Index (4)		
		Type de taux (3)		
Durèe rèsiduelle en années		Con- trat rené- gociè		
nėsid an		con- trat Initial		
		Organisme prèteur		
	Date de	tion		
Date de	souscrip-	tion du contrat initial		
	N° du contrat	d'emprunt	Total	

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer la nature de l'index retenu (exemple: Euribor 3 mois).
(5) Nominal à la date de renègociation.
(6) Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.
(6) Faire figurer 2 lettres: - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A: annuelle; T: trimestrielle; M: mensuelle, B: bimestrielle, S: semestrielle, X autre.

BUDGET GENERAL SM MARKSTEIN - SYND.MIX.MARKSTEIN ASSAI. - CA - 2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

BUDGET GENERAL SM MARKSTEIN - SYND.MIX.MARKSTEIN ASSAI. - CA - 2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	201644
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	
CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
	PROVISION	S ET DEPRECIA	ATIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATI	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

BUDGET GENERAL SM MARKSTEIN - SYND.MIX.MARKSTEIN ASSAI. - CA - 2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		71 643,20 I	71 643,20
16 Empru	unts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense:	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	71 643,20	71 643,20
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	71 643,20	71 643,20
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	71 643,20	0,00	0,00	71 643,20

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b			114 016,83
Ressource	es propres externes de l'année (a)			5 175,13
10222	FCTVA	5 175,13		5 175,13
10228	Autres fonds globalisés	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	1		
27	Autres immobilisations financières			
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (2)	166 891,12		108 841,70
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	4 621,70		4 621,70
28128	Aménagement Autres terrains	635,08		635,08
281311	Bâtiments d'exploitation	34 414,95	1	34 414,95
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	127,54		127,54
281532	Réseaux d'assainissement	25 332,93		25 332,93
281562	Service d'assainissement	39 209,50		39 209,50
28181	Installations générales, agencements	4 500,00		4 500,00
29	Dépréciation des immobilisations			
39	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	58 049,42		0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	114 016,83	0,00	56 886,54	0,00	170 903,37

	Montant		
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	71 643,20	
Ressources propres disponibles	IV	170 903,37	
Solde	V = IV - II (3)	99 260,17	

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET		
D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION		

IV	
A5.1.2	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.1
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	45.00
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.2
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	2020
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812)	Solde (1)
	TO	TAL		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				Was a second
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,0

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 -OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
		0,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort,	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
2		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
	TOTAL GENERAL	0,00 1	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

⁽¹⁾ Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.
(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	2
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

mobilisation et profil Designation du d'amortissement bénéficiaire de l'emprunt (1)	ation et					_										
	ofil ssement irunt (1)	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant dù au 31/12/N	Durée rési-	Périodi- cité des rem- bour-	Tar	Taux initial	****	Taux moy sur l'a	Taux moyen constatè sur l'année (6)	Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant	Annuité garan l'exe	Annuité garantie au cours de l'exercice
Année	Profil		chef de file			duelle	<i>m</i>	Taux Ir	Index Ta (4) aci	Taux Ta actua- (;	Taux Index (3) (4)	ex Niveau) de taux	€	modifier l'emprunt	En intèrêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des																
Conectivities on ues EP (hors logements sociaux)				00'0	no'o										00'0	00,0
Total des emprunts																
contractés par des				00'0	00'0										00'0	00'0
EP (hors logements sociaux)																
Total des emprunts																
contractes pour des opérations de				00'0	00'0										00'0	00'0
TOTAL GENERAL				00'0	00'0										00'0	00'0

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (a préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissès).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en	euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	= 11	132 089,48

Bout des seventies d'empreunt essevatées et titre de l'eversies en 9/ (2)	1711	0.00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	17 11	0,00

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes rèelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 Objet pour lequel est versé la subvention.

BUDGET GENERAL SM MARKSTEIN - SYND.MIX.MARKSTEIN ASSAI. - CA - 2020

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

⁽²⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	- H

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventi	ions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00	
Au profit d'org	ganismes publics				0,00	0,00	0,00
Au profit d'ord	ganismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	•	OTAL			0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

⁻ l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

⁻ la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

⁻ la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

⁻ la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;

⁻ la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00	
8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00	
A l'exception	de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
Engagements	reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
		TOTAL			0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats èmis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

2	C1.1
IV – ANNEXES	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	2) EMPLOIS BUDGETA	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	(3)	EFFECTIFS BUDG	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	EMPLOIS of (4)
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général des services Directeur général des services techniques		00,0	00,0	00'0	00'0	00'0	00,0
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE TECHNIQUE (c)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE SOCIALE (d)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE SPORTIVE (g)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE CULTURELLE (h)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE ANIMATION (i)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE POLICE (j)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires crées par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année ;

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 TFPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spècifiques » règis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	2
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1 1 - FTAT DII PERSONNEL ALI 31/12/N (suite)

		בושו ממ	ERSOINIEL F	CI.I - EIAI DO PERSONNEL AU 31/12/N (Suite)		
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	REMUNERATION (3)	NOO	CONTRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				00'0		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				00'0		
TOTAL GENERAL				00'0		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Fechnique.
URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).
S: Social.
MY: Médico-social.
MT: Médico-technique.
SP: Sporif.
CULT: Culturel
CULT: Culturel
MM: Amimation.
PM: Police.
OTR: Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Réference à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiee):
3-12 * Tarible 3. Far aliné a: accoissement reproparier d'activité.
3-2 * Tarible 3. Far aliné a: accoissement d'activité.
3-3 * Tarible 3. Far aliné a: accoissement d'activité.
3-3 * Tarible 3. Far aliné a: accoissement d'activité.
3-4 * Tarible 3. Far aliné a: accoissement d'activité.
3-4 * Tarible 3. Far aliné a l'activité au l'activité a

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	-
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, règle intèressée, ...).

IV – ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS		
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3	

C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES	C4
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	04

C4 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	268 351,12	159 838,72	0,00	159 838,72
RECETTES	268 351,12	270 504,60	0,00	270 504,60
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	228 952,79	71 643,20	0,00	71 643,20
RECETTES	228 952,79	170 903,37	0,00	170 903,37

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

3 - PRESENTATION AGREGEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	268 351,12	159 838,72	0,00	159 838,72
RECETTES	268 351,12	270 504,60	0,00	270 504,60
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	228 952,79	71 643,20	0,00	71 643,20
RECETTES	228 952,79	170 903,37	0,00	170 903,37
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	497 303,91	231 481,92	0,00	231 481,92
TOTAL AGREGE DES RECETTES	497 303,91	441 407,97	0,00	441 407,97

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

BUDGET GENERAL SM MARKSTEIN - SYND.MIX.MARKSTEIN ASSAI. - CA - 2020

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de membres présents : 12+
Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES: Pour : 13 Contre : Abstentions: -

Date de convocation: 15/03/2021

Présenté par (1) Le La Présidente, A Guebwiller le 24/03/2021 (1) Le La Présidente,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en sion ordinaire

A Guebwiller, le 24/03/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Le La Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A , Rolleme

26/03/29

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.

Page 60